Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260424-D692026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 24 AVRIL 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 9 avril 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous sa présidence.

Présents : M. LE GOFF – Maire – M. PERU – Mme BRIENT – M. LE ROUX – Mme KERHOUSSE – M. CRASSIN – Mme MOURET – Adjoints et Mesdames GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, LOYER, LE JEUNE, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, OLLIVIER, RENAULT, URO

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 69/2026
CESSION DES MAISONS COMMUNALES – DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a acté, par délibérations n° 68/2025 et n° 09/2026, la cession des 5 maisons communales situées rue Albert Camus.

Afin de pouvoir finaliser ces cessions dans les mois à venir, en l'étude de Me BERTHO et Me BERTHO-MONOT, il est nécessaire que le conseil municipal autorise le maire à signer les actes de vente.

En conséquence, le conseil municipal est invité à donner tout pouvoir au Maire ou à son représentant pour signer lesdits actes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire ou son représentant pour signer les actes de ventes des 5 maisons communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260424-D692026-DE